

pendant un an ou deux; puis, il faudra étudier toute la situation des chemins de fer—quel que soit le gouvernement qui soit au pouvoir, en ce temps-là,—car je doute fort que ce soit mon honorable ami qui doive solutionner le problème; mais quel-qu'un devra le faire.

L'hon. M. GRAHAM: Pour cette raison et pour d'autres.

M. CARVELL: Le Gouvernement aura tout le problème des chemins de fer du Canada à envisager à cette époque, et il vaut bien mieux d'envisager ces questions, lorsque la guerre sera terminée, lorsque nous saurons quelles sont nos obligations, combien d'argent il faudra se procurer et le mode à suivre pour le prélever.

Nous nous mettrons à l'œuvre avec une connaissance de la véritable situation, ce qui est mieux que de commencer maintenant avec une dépense de 100 millions ou 150 millions, parce que je ne crois pas que le ministre des Finances sache où il va s'adresser pour se procurer l'argent.

M. MACLEAN (Halifax): Quelles sont les échéances du Nord-Canadien pour les prochains quinze mois que le Gouvernement serait obligé de prolonger et quel est, d'après le ministre des Finances, le plus faible montant qui devrait être avancé pour l'outillage dans les quinze prochains mois? J'ai compris que l'honorable ministre a dit que les recettes nettes pourraient servir à payer le compte d'intérêts, pourvu qu'elles ne soient pas dépensées en outillage, en prolongements et en améliorations.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Voici, en substance, la situation financière du Nord-Canadien. En évaluant les recettes à \$11,000,000, le Nord-Canadien doit employer cette somme, comme je l'ai déclaré l'autre jour, en améliorations et en perfectionnements et pour les paiements par versements sur l'outillage—paiements sur l'outillage à compte capital. En tenant compte de la situation actuelle—les dettes contractées pour l'intérêt, le remboursement des obligations privilégiées et la situation que comporte les douze mois à venir—l'évaluation en gros que j'ai faite, après avoir discuté la question avec les fonctionnaires, a démontré que 20 millions ou 25 millions seront nécessaires.

En d'autres termes, si nous suivons la méthode adoptée l'an dernier et si nous votons en bloc l'argent nécessaire au Nord-Canadien pour faire face à ses engagements et au paiement des intérêts sur les valeurs ayant priorité sur l'hypothèque du Gouver-

[M. Carvell.]

nement de \$45,000,000, pour les améliorations et les versements sur le matériel roulant, il faudra environ 20 millions ou 25 millions. Quant aux échéances à court terme qui sont dues dans le courant des deux années prochaines, j'espère que les directeurs du Nord-Canadien pourront les renouveler, le Gouvernement étant seul possesseur du capital, exactement comme ils s'attendraient à les renouveler si 60 pour 100 du capital restaient entre les mains de particuliers. Je ne suis pas du même avis que l'honorable député de Carleton (N.-B.) (M. Carvell) et je lui dirai pourquoi. Après tout, si l'argent a besoin de placements, c'est une question de taux d'intérêt à payer.

Ces emprunts à court terme du Nord-Canadien sont assez bien protégés. Les emprunts sur la place de New-York sont protégés avec une marge suffisante par des obligations garanties par le Gouvernement fédéral et certaines des provinces de l'Ouest. Ces garanties sont de premier ordre et je compte que les administrateurs du Nord-Canadien pourraient renouveler les emprunts, parce que l'Etat est le seul possesseur du capital-actions. Ce que j'ai déclaré est subordonné à ceci, c'est que dans ces temps de guerre personne ne peut dire dans quelle situation nous serons d'ici un mois ou deux, et il est possible que dans une ou deux circonstances le Nord-Canadien ne puisse pas renouveler ses emprunts. S'il ne le peut pas, alors je pense que l'Etat comme seul possesseur—car il sera le seul possesseur, grâce à sa main-mise sur les 100 millions de capital-actions de la compagnie du Nord-Canadien—devra protéger sa propriété. En admettant, comme l'a suggéré l'honorable député de Carleton (N.-B.) (M. Carvell), que nous votons une somme de 20 millions à 25 millions ainsi que nous l'avons fait l'an dernier, il est fort possible—bien que je ne redoute pas que cela se produise—que durant l'année le Nord-Canadien sera dans l'impossibilité de renouveler un ou plusieurs de ses emprunts. Alors vous serez de nouveau en présence d'une situation difficile.

Le fait patent est que la nature de cette situation du Nord-Canadien est due à ce que le Gouvernement fédéral et les gouvernements de presque toutes les provinces du Canada sont tellement liés par les garanties qu'ils ont données pendant la période de construction de ce réseau, qu'ils ne peuvent pas faire défaut. En conséquence, le Gouvernement, après avoir consacré à la question sa plus sérieuse attention et se rendant compte de tout ce qu'a dit mon honorable ami de Carleton, en est venu à la conclusion que si l'on ne peut pas permettre à cet-